FEMMES PLURIELLES

n°91
Trimestriel
Septembre 2025

bpost business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE
BXL X P N°405 257

Publication de SORALIA



DOSSIER
ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : UN RÉEL ENJEU FÉMINISTE

Editrice responsable : Noémie Van Erps, 1-2, Place Saint-Jean - 1000 Bruxelles

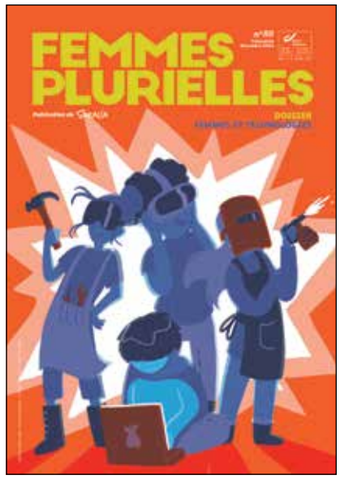
Nous sommes quelques-unes, et de plus en plus nombreuses, à contribuer à la réalisation de ce magazine. Y sont répertoriés : nos questionnements, nos positions féministes, nos coups de poing, nos envies de changement, nos luttes, nos chutes et nos victoires.

FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir gratuitement chez vous ?







Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : ***femmes.plurielles@solidaris.be*** *ou par tel :* ***02 / 515.04.01***

Des remarques ?
Des suggestions ?
Des coups de gueule ou
Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur : femmes.plurielles@solidaris.be ou envoyez-nous tout ça à l'adresse suivante :

SORALIA (Femmes Plurielles), 1-2 place Saint Jean 1000 Bruxelles

EDITO

Dès notre création en 1922, les familles, leurs enjeux, réalités et besoins, ont toujours été au cœur de notre Mouvement. Depuis de trop nombreuses années, un sujet revient régulièrement sur la table : le manque structurel de places d'accueil dans le secteur de la petite enfance. Comment permettre aux jeunes parents d'avoir la possibilité de confier leur enfant au sein d'un milieu d'accueil de qualité ? Si la réponse parait simple, à savoir se tourner vers une crèche ou une accueillante… la réalité est toute autre. Listes d'attente interminables, montants exorbitants, accessibilité difficile, incompatibilité des disponibilités du milieu… les obstacles que doivent affronter les parents sont nombreux et douloureux. Loin d'être une réalité anecdotique et individuelle, l'absence de places en milieu d'accueil est, pour notre Mouvement, un enjeu de société collectif qui doit faire l'objet de mesures prioritaires en faveur d'une plus grande inclusion et accessibilité pour toutes les familles.

Noémie Van Erps – Secrétaire Générale Soralia

SOMMAIRE

DOSSIER

4 > 6
Les multiples défis de l'accueil des jeunes enfants

7 > 9
Témoignages
Derrière le manque de places, le mal de mère

10 > 11
Communiqué
Trouver une place en crèche, mission impossible ?

12 > 13
Les haltes-accueil, là où il fait bon s'arrêter un instant

14 > 15
L'accueil des enfants et des familles étrangères

16 > 17
« Nous prenons soin de l'équipe pour qu'elle puisse prendre soin des enfants »

HORS DOSSIER

18 > 19
On décortique
« Les femmes avec des hommes plus jeunes sont des COUGARS »

20 > 21
Concentration, pressions, réformes : menaces sur les médias

22 > 23
À qui profite le charity porn ?

24 > 25
Sur le terrain
Street CarreleuZ :Prends ta place, laisse une trace !

26 > 27
Evras et vous
L'éducation sexuelle sur les réseaux sociaux, entre avantages, risques et dérives

28 > 29
Actu Solsoc
Pas de transition juste sans protection sociale

31
Page ludique
Aide ce bébé à trouver (enfin) une crèche !

Coordination générale : **Elise Voillot**
Rédaction permanente : **Anissa D'Ortenzio, Juliette Bell Andrade, Stéphanie Jassogne, Laudine Lahaye, Eloïse Malcourant, Margot Foubert, Florence Vierendeel, Elise Voillot, Delphine von Kaatz et Wivynne Gaziaux**
Remerciements : **Fanny Colard et rédactrices·teurs bénévoles**

Administration : **Florine Flament, Emeline Desmet et Isabelle Colback**
Concept et mise en page : **www.dirk.studio**
Couverture : **Prisca Jourdain**

Editrice responsable : **Noémie Van Erps**

Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.
Soralia ASBL - RPM Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0418 827 588

Les multiples défis de l'accueil des jeunes enfants

• Laudine Lahaye • Chargée d'études Soralia •

Manque structurel de places, données incomplètes, personnel en voie de disparition, mesures discriminatoires… tels sont les grands défis du moment rencontrés par le secteur de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, en crèche ou à domicile, en Belgique francophone. Passons-les en revue pour dresser un portrait de la situation et appeler nos élu·e·s à agir!

Pour une couverture adaptée aux besoins

À l'heure actuelle, en Fédération Wallonie-Bruxelles, il n'y a pas assez de places d'accueil pour répondre à la demande de la population. Le taux de couverture global, à savoir le rapport entre le nombre de places d'accueil disponibles dans les milieux d'accueil (subventionnés et non subventionnés) et une estimation du nombre d'enfants en âge d'en bénéficier, est de 37,2 % à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce taux descend à 28 % lorsque l'on ne prend en compte que les places subventionnées[1], dont le tarif est calculé sur base des revenus des parents. En d'autres termes, le taux de couverture global et le taux de couverture subventionné indiquent qu'il y a de la place pour 3 enfants sur 10 à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il existe des disparités de couverture entre les différentes régions du pays, voire parfois entre les communes d'une même ville! À Bruxelles par exemple, entre 2019 et 2021, Auderghem, Etterbeek, Ixelles et Uccle étaient mieux desservies qu'Anderlecht, Schaerbeek et Molenbeek-Saint-Jean[2]. Certaines régions de la Wallonie se démarquent par un taux de couverture global plus élevé que les autres. C'est le cas par exemple dans les provinces du Brabant wallon, de Namur et du Luxembourg. Toutefois, cela ne veut pas dire que ces régions bénéficient d'assez de places d'accueil.

En effet, le taux de couverture est une mesure qui a ses limites, car elle ne renseigne pas sur les besoins réels des familles. En l'absence d'un outil de récolte de ces besoins, ce sont notamment les taux de couverture et l'objectif minimal de 33 % d'accueil subventionné (fixé par l'Union européenne) qui sont utilisés pour déterminer où de nouvelles places doivent être ouvertes. C'est pourquoi certaines régions du pays, malgré les besoins criants des familles, ne sont pas forcément prioritaires pour l'ouverture de nouvelles places si leur taux de couverture subventionné est déjà proche ou supérieur à l'objectif minimal de 33%.

Là est toute l'importance de mesurer les besoins des familles, car avoir de la place pour accueillir au moins 3 enfants sur 10 ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas un besoin, dans certaines zones, d'avoir des places pour 8 enfants sur 10 ! L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est en train d'élaborer un outil pour comptabiliser les demandes de places via une « pré-demande » en ligne (voir MyOne.be) ou via un formulaire papier. D'ici quelques années, le temps de roder le système, ces statistiques devraient permettre une ouverture plus précise des places selon les besoins des parents.

Une de perdue, mais pas encore dix de créées

En plus du manque de données chiffrées fiables, l'insuffisance de places d'accueil s'explique également par la fermeture d'une série de structures au cours de ces dernières années. La crise du Covid-19, les inondations de l'été 2021 et la flambée des prix de l'énergie ont été fatales pour certains milieux d'accueil. À noter qu'il est compliqué d'avoir un aperçu fiable de l'ampleur de ces pertes de places, tant les chiffres avancés par l'administration centrale de l'ONE, les comités subrégionaux de l'ONE et les médias divergent.



© Sven Brandsma - Unsplash

En parallèle, ouvrir de nouvelles places dans les milieux d'accueil est un processus en plusieurs étapes. Cela s'étale sur plusieurs années, du lancement d'un appel à projets avec subsides à la clé, à la remise des dossiers de candidature, la sélection des projets en passant par les travaux de construction/extension/rénovation et le recrutement des travailleuses·eurs.

Résister aux tentations

Face au manque important de places d'accueil, mais aussi de personnel pour s'occuper des enfants, beaucoup de personnes d'horizons divers sont tentées de promouvoir des solutions en apparence miraculeuses. Malheureusement, ces pistes sont problématiques à plusieurs égards.

Fausse bonne idée n° 1 : prioriser les places pour les parents qui travaillent

Cette piste est contraire aux droits de l'enfant. La Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'ONU (l'Organisation des Nations Unies) en 1989 affirme que tout enfant a droit à une place d'accueil. Cela signifie que chacun·e a le droit à une place en crèche ou dans un accueil à domicile, quel que soit sa couleur de peau, sa santé physique ou mentale, son niveau

de vie ou la situation socioprofessionnelle de son entourage. Peu importe que les parents travaillent, soient en formation, au chômage, au foyer, en couple homo, hétéro ou parent solo. Un accueil de bonne qualité contribue au bien-être et au développement des enfants sur divers plans : moteur, cognitif, émotionnel, relationnel. Il s'agit de la fonction éducative de l'accueil des enfants. L'accueil a aussi une fonction sociale qui est celle de réduire les inégalités entre les enfants et les familles en agissant contre la pauvreté (infantile).

Depuis 2024, en Flandre, les couples qui arrivaient à une moyenne de temps de travail ou de formation d'au moins 80 % devenaient prioritaires. Avec cette règle, une famille où l'un des parents travaille à mi-temps (50 %) et l'autre à temps plein (100 %) n'est pas prioritaire, car la moyenne des deux atteint seulement les 75 %. Or, beaucoup d'emplois où se retrouvent les femmes ne sont proposés qu'à temps partiel. Après la mobilisation d'associations et la remise de plusieurs avis négatifs de diverses instances flamandes, la Cour constitutionnelle a émis un arrêt, en avril 2025, pour annuler cette règle de priorité considérée comme discriminatoire !

Fausse bonne idée n° 2 : les crèches « exclusivement » d'entreprise

À l'heure actuelle, si une entreprise est membre du pouvoir organisateur (PO) d'un milieu d'accueil[3], elle peut demander que certaines places dudit milieu d'accueil soient attribuées en priorité aux membres de son personnel. Construire des crèches d'entreprise où seuls les enfants du personnel sont accueillis est une démarche problématique à plusieurs égards. Dans ce modèle, la mixité sociale et l'accessibilité à tous les enfants ne peuvent être assurées. Or, ces deux principes permettent de lutter contre la précarité des enfants et des familles. En outre, le fait d'obtenir une place d'accueil par le biais de son emploi peut poser problème. Quelle marge de manœuvre pour la·le travailleuse·eur qui voudrait changer d'emploi, mais dont l'enfant a une place via le travail de son parent ? Quel vécu pour un parent en burn-out professionnel, mais obligé d'aller chaque jour sur son lieu de travail pour déposer et chercher son enfant à la crèche ? Quelle protection contre un·e employeuse·eur qui attendrait de ses travailleuses·eurs des horaires « à rallonge » sous prétexte que « la crèche est ouverte jusqu'à telle heure… » ? Quelle protection pour une victime de violences conjugales obligée d'aller chaque jour sur le lieu de travail de son agresseur (où se trouve la crèche de leur enfant) ? Confier l'accueil des enfants à des structures marchandes, c'est voir le risque de fermetures soudaines parce que l'activité n'est pas « rentable » et que les actionnaires ne sont pas satisfait·e·s.

Fausse bonne idée n° 3 : diminuer les qualifications requises pour travailler dans le secteur

Le peu d'étudiant·e·s dans les filières de l'enfance et le turn-over élevé des équipes en place (à cause des burn-out, des douleurs chroniques, des absences de longue durée, etc.) sont des facteurs de pénurie de personnel pour travailler dans les milieux d'accueil. Des sections d'âge voire structures entières doivent parfois fermer pour une période plus ou moins longue. Pour résoudre la pénurie, le monde politique pourrait être tenté d'ouvrir les emplois disponibles aux personnes faiblement qualifiées. Pourtant, accueillir les enfants et accompagner leur développement sur tous les plans nécessite une solide formation pour acquérir des compétences spécifiques. Aimer les enfants ne suffit pas pour être capable de travailler avec elles·eux. Par ailleurs, le personnel déjà en fonction craint une charge de travail supplémentaire du fait de devoir encadrer, de façon intensive, les travailleuses·eurs peu qualifié·e·s. Comment garantir un encadrement suffisant par du personnel déjà débordé de toutes parts ?

Pour des politiques familiales fortes et féministes

Malgré un portrait alarmant, la Fédération Wallonie-Bruxelles a déjà de bonnes bases réglementaires et institutionnelles pour un système d'accueil des enfants efficace, accessible et de qualité. Cependant, les engrenages ont besoin d'entretien pour assurer leur bon fonctionnement. Les coupes budgétaires annoncées ne peuvent que fragiliser l'appareil. Celui-ci a besoin, plus que jamais, d'être l'objet d'un investissement massif au service du bien-être des enfants et des familles. L'accueil des enfants est un domaine particulièrement important pour faire progresser les droits des femmes. Que ce soit pour leur permettre de travailler ou de souffler, pour favoriser l'égalité dès le berceau ou pour améliorer les conditions des travailleuses du secteur, les motivations ne manquent pas pour rallier les féministes et le monde politique à l'appel !

1 Office de la Naissance et de l'Enfance, Rapport d'activités 2022 : l'ONE en chiffres, p. 26, https://s.42l.fr/yfN7kHst.

2 IBSA, « Augmentation du taux de couverture dans l'accueil de la petite enfance entre 2019 et 2021 », 30 novembre 2023,

3 Le PO est responsable de la gestion financière, administrative et pédagogique du milieu d'accueil. Il doit donc assurer le financement de la structure.

Derrière le manque de places, le mal de mère

• Propos recueillis par Elise Voillot • Chargée de communication Soralia •

4 mères ont accepté de nous raconter les difficultés auxquelles elles ont été confrontées lors de la recherche d'une place d'accueil.

SONIA[1]

Je suis maman de jumixte de 2 ans et demi. J'étais à deux mois de grossesse quand j'ai commencé à faire mes recherches pour une place d'accueil. Mon compagnon et moi-même étions sur nos pc, moi sur ma boîte mail, lui avec une carte reprenant toutes les adresses d'accueillant·e·s et de crèches, privées comme public. On a vraiment été très loin sur le plan géographique.

Le fait d'attendre des jumeaux avait un impact important sur le prix. Je payais plus de 800 euros/mois pour un accueil subventionné et souvent, on ne me proposait qu'une place pour un seul de mes deux enfants. Logistiquement si on avait dû séparer les enfants, on l'aurait fait, mais ça aurait été compliqué.

Heureusement, j'ai finalement trouvé une accueillante prenant mes deux enfants à 1 mois de mon accouchement. On a fait une demande pour un accueil de 4 jours par semaine, car nos mères voulaient toutes les deux s'en occuper un jour ensemble. Entretemps, ma maman a développé un cancer du sein qui s'est déplacé sur la colonne vertébrale. Elle ne pouvait donc plus porter les enfants et on ne voulait pas faire porter à l'autre grand-mère le poids de deux bébés. Au départ, l'accueillante ne pouvait pas prendre nos enfants pour une journée supplémentaire, mais finalement un autre enfant est parti et elle a pu le faire. Heureusement qu'elle était là !

CARINE

Mon fils a 14 ans aujourd'hui, mais je voulais tout de même témoigner, car la situation ne semble pas avoir changé. J'étais en couple depuis 2 ans et lorsque je suis tombée enceinte, mon compagnon m'a laissée tomber. Je me suis retrouvée seule à devoir assumer une grossesse, ce que je n'avais pas du tout envisagé. C'était ma première grossesse, avec évidemment toutes les questions que ça pouvait engendrer et en prime, ce choc psychologique. Je vivais du côté de Namur, mais je travaillais à Charleroi. Mon employeur à l'époque voulait me muter à Liège. Cette situation générait beaucoup de stress, car il fallait trouver une place en crèche avec une amplitude horaire adaptée à mes propres réalités professionnelles.

Comme tout le monde, j'ai attendu les 3 mois de grossesse pour faire des demandes de places en crèche. J'ai commencé à téléphoner à gauche, à droite. Je cherchais initialement des crèches les plus proches de mon domicile. Comme j'étais seule, je n'ai pas cherché du côté des crèches privées parce que les tarifs sont assez élevés. Lorsqu'on prenait mes coordonnées et que j'indiquais qu'il n'y avait pas de papa, il y avait généralement un blanc. Les 2-3 premières fois, je n'ai pas trop relevé. Mais une fois, une dame m'a clairement dit que le fait d'être seule représentait un problème, car les mamans solos ne payaient pas toujours. Je n'ai essuyé que des refus.

Finalement, j'ai eu une réponse d'une accueillante à domicile. Ça me faisait faire un détour de 20 km et les horaires ne me convenaient pas. En plus, il n'y avait pas de place le mercredi. À contrecœur, je n'ai finalement pas pris le poste à Liège et j'ai changé de fonction pour pouvoir rester à Charleroi.

Ma maman, qui travaillait encore à l'époque a pris sa pension pour pouvoir me soutenir. Mais pour elle aussi, il y avait une vingtaine de kilomètres depuis son domicile et je ne voulais pas lui imposer la charge d'un bébé. J'ai rencontré l'accueillante et j'étais enchantée. Malheureusement, un mois avant la reprise de mon travail, celle-ci m'annonce qu'elle a un cancer et qu'elle va devoir interrompre son activité. Je me retrouvais de nouveau sans place. Entre cette absence de place, l'arrivée du bébé et mes évolutions professionnelles, tout cela a généré énormément de stress.

Le dernier mois avant la reprise a vraiment été pour moi très compliqué. J'allaitais en alternance, ma tension était alors faible, probablement à cause du stress. J'ai donc été prolongée de 15 jours après la fin de mon congé maternité.

Ils ont été obligés de retrouver des places pour les enfants qui étaient placés chez cette dame. Un mois plus tard, on m'avait trouvé une nouvelle place en crèche, du côté de Saint-Servais et toujours 4 jours par semaine. J'ai dû prendre un crédit temps en 4/5e. Même si je ne le regrette pas, il m'a été imposé à l'époque, ce n'était pas un choix.

Le fait d'être une maman solo a clairement représenté un frein selon moi pour trouver une crèche. À chaque fois que l'on me demandait le nom du papa à l'hôpital ou dans les milieux d'accueil et que je disais que j'étais seule, je sentais comme un manque de compréhension. Je ne cherchais pas à me faire plaindre, mais j'aurais aimé un peu de compassion.

CHARLINE

Je suis enceinte de 5 mois, je serai maman solo quand le bébé viendra au monde.

J'ai commencé dès le 3e mois à faire les inscriptions en sachant que c'était bouché. Je suis bien consciente des inégalités femmes-hommes en général et de la saturation des milieux d'accueil. Mais je n'étais pas prête à l'impact psychologique que les mises en attente et refus allaient avoir sur moi.

Je suis censée accoucher en octobre, je sais que jusqu'août-septembre, ça ne sert à rien de stresser, mais en étant famille mono, la seule solution qui m'attend en janvier si je ne trouve pas de crèche sera de prolonger mon congé maternité et je ne sais pas comment faire. Je ne sais pas si le médecin peut faire des arrêts maladie faute d'autre solution.

Je suis en train de faire des démarches auprès de l'ONE pour avoir des contacts avec des assistants sociaux et essayer d'identifier des pistes.

Je devrais être dans un autre état d'esprit, en train de préparer la chambre du bébé. Mais là, je projette plein d'anxiété avec peu de solutions proposées par les interlocutrices·teurs avec qui j'ai pu échanger.

La seule crèche qui a engagé un dialogue un peu constructif avec moi était une crèche privée, ce qui n'est pas tenable financièrement. Sur Instagram, je suis bombardée de pubs pour des crèches privées, mais si je pars sur cette alternative, il me restera moins de 200 euros pour vivre. Ça génère encore plus de stress, aucun repos mental, car c'est totalement inaccessible pour moi.

SOFIA

Ma fille est rentrée en crèche fin janvier 2025 alors qu'elle est née en septembre 2023. On a fait les recherches comme tous les autres parents à partir des 3-4 mois de grossesse, dès que j'ai eu le papier attestant que j'étais enceinte. Très vite, on s'est inscrits sur plusieurs listes d'attente. Mais tandis que la grossesse avançait, il n'y avait toujours aucune place à l'horizon.

En faisait des recherches, je suis tombée sur un article de la Ligue des familles qui avait déclaré qu'il y'avait une place pour 4 enfants dans ma commune, donc on a vraiment commencé à s'inquiéter. Surtout quand on a découvert durant la grossesse que notre fille avait une fente labio-palatine. On avait du mal alors à identifier ce que ça allait impliquer pour la nourrir, car il faut une prise en charge spécifique au niveau de l'alimentation, on ne savait pas si elle allait savoir bien manger, etc.

On a seulement cherché dans le secteur public, car c'était compliqué pour nous de lister les accueillantes disponibles et on voyait beaucoup de mamans sur les réseaux sociaux en stress et qui cherchaient une place d'urgence. On a même été jusque Namur, notre lieu de travail. Mais en ne vivant pas dans cette ville, nous n'étions pas prioritaires.

J'ai prolongé mon congé maternité avec un congé parental de deux mois, car la fente labio-palatine de ma fille demandait une prise en charge spécifique au niveau alimentaire. Ensuite, nous avons demandé à nos deux mères de 70 ans de prendre le relai. L'une venait le matin, l'autre l'après-midi. On savait que l'on ne pouvait pas compter sur les grands-pères, car ça ne rentrait pas dans leur fonctionnement. Je ne travaille pas le vendredi et mon mari a pris un congé parental 1/5e de 10 mois, une semaine sur deux le vendredi, et l'autre le lundi (car il ne pouvait pas s'absenter tous les lundis dans sa fonction).

Le week-end, on n'osait pas demander aux grands-mères de nous aider, car elles étaient déjà toute la semaine avec ma fille et qu'en plus, elles ne sont plus toutes jeunes.

On est assez féministes et faire peser ça sur nos mamans nous a posé beaucoup de questions. Ce n'était pas par gaieté de cœur, mais heureusement qu'elles étaient là, car beaucoup n'ont pas cette chance !

Avant l'entrée en crèche de ma fille, on m'avait proposé de la faire rentrer chez une accueillante. Mais comme elle nécessitait une prise en charge spécifique pour les repas, nous ne voulions pas faire porter cette charge sur une seule personne, qui devait gérer d'autres enfants en parallèle.

1 Tous les noms ont été changés



© Josh Withers – Unsplash

Trouver une place en crèche, mission impossible ?

• Un communiqué de presse Soralia •

Dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, il n'y a qu'en moyenne 3 places disponibles pour 10 enfants. Face à cette insuffisance, les familles sont les premières à être pénalisées. À travers sa nouvelle campagne de sensibilisation, Soralia souhaite tirer la sonnette d'alarme et défendre plus que jamais des politiques familiales inclusives.

« [...] Je pense qu'on ignore ce qu'est la charge mentale avant de devenir parent. C'est juste inimaginable tout ce à quoi il faut penser et gérer. On est plongé dans un monde inconnu ».

Témoignante anonyme

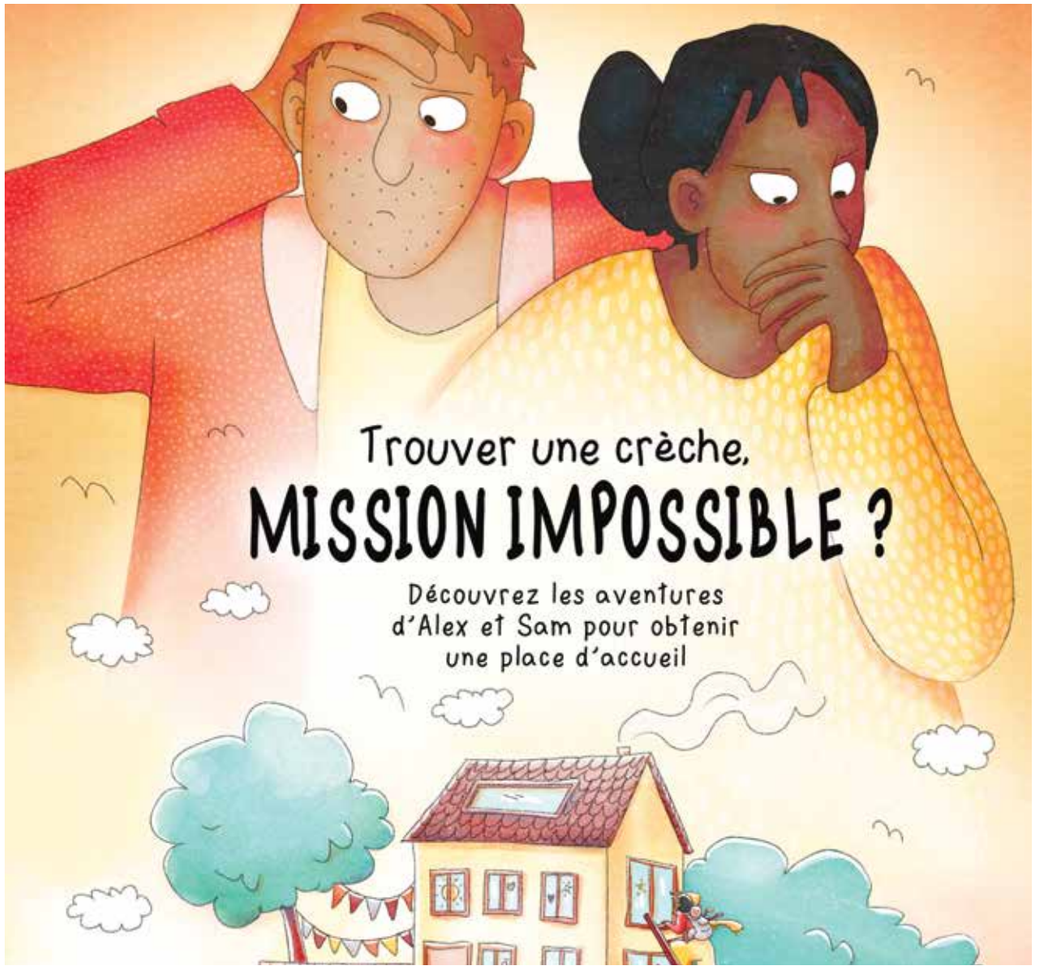
En 2023-2024, Soralia a diffusé un questionnaire en ligne pour récolter les témoignages[1] de (futurs) jeunes parents en recherche d'une place d'accueil pour leur enfant. Les retours sont sans appel : trouver une place en crèche, c'est (presque) mission impossible. Pour Laudine Lahaye, chargée d'études Soralia, spécialiste des thématiques familiales et impliquée dans la campagne, « Les futurs parents sont confrontés à divers obstacles : elles·ils ne savent pas où se situent les places disponibles, elles·ils doivent contacter et entamer l'inscription dans plusieurs milieux d'accueil à la fois, avec tous les mails, rappels que cela engendre, sans jamais connaître leur place ni les délais d'attente avant d'avoir la place demandée ».

Laudine Lahaye rappelle pourtant qu'un accueil de qualité pour chaque enfant représente un droit fondamental : « Si on ne mise pas sur les enfants maintenant, on le paiera après ! Les enfants bien "outillés" d'aujourd'hui seront les adultes de la société de demain ».

Une place ou ça casse ?

Entre règne de la débrouille, mise en péril de leur situation professionnelle, galère administrative, le parcours de jeunes parents pour trouver une place est semé d'embuches. Cette situation génère d'importants problèmes de santé tels que le stress, des symptômes associés à l'anxiété ou encore des risques de dépression post-partum.

Par ailleurs, femmes et hommes ne se retrouvent pas sur un pied d'égalité. Comme le souligne Laudine, « les inégalités femmes-hommes commencent souvent



© Prisca Jourdain

devant le panier de langes sales. L'arrivée des enfants confronte beaucoup de femmes à cette dure réalité. Ce sont généralement elles qui réduisent leur temps de travail pour s'occuper des enfants, elles sont aussi plus nombreuses à prendre un congé parental et à gérer les démarches administratives, notamment lorsqu'il s'agit de chercher une place d'accueil. On a toutes et tous à gagner en mettant en place des politiques familiales inclusives et accessibles à tout le monde. Mais c'est aussi un réel enjeu féministe ! ».

Un conte drôle et engagé

Pour illustrer les difficultés auxquelles sont confrontés les parents, Soralia a décidé de proposer un conte retraçant l'histoire d'Alex et Sam, futurs parents, en recherche d'une place d'accueil pour leur bébé. Selon Elise Voillot, chargée de communication impliquée sur la campagne :

« Même si le récit que nous avons créé illustre des réalités très concrètes et difficiles, nous avons pris le parti de jouer la carte de l'humour. Nous avons exploité un imaginaire rappelant les histoires de notre enfance. Pour nous, le conte est une porte d'entrée idéale pour rendre le sujet accessible et pour pouvoir échanger avec les gens. C'est un outil plus politique qu'il n'y parait ! Des stickers et des actions de terrain compléteront le conte et permettront de diffuser la campagne sur l'ensemble du territoire ! »

Noémie Van Erps, Secrétaire générale de Soralia conclut « Défendre les droits des familles fait partie de l'ADN de notre ASBL. Dans un contexte politique fragilisant nos fondements sociaux et sociétaux, nous devons rappeler, plus que jamais, que l'intime est politique ».

Envie de découvrir la campagne ?
Rendez-vous sur notre site : www.soralia.be.

Vous souhaitez nous contacter pour en savoir plus ? Laudine.lahaye@solidaris.be et elise.voillot@solidaris.be

1 Les données récoltées sont disponible dans l'analyse produite par Laudine Lahaye, « Manque de places en milieux d'accueil : SOS de parents en stress », Analyse Soralia 2024, URL : https://tinyurl.com/bdhw5n5j.

Les haltes-accueil, là où il fait bon s'arrêter un instant

• Laudine Lahaye • Chargée d'études Soralia •

Dans les crèches et les accueils à domicile, les enfants sont présents avec régularité et pour une longue durée. Les haltes-accueil proposent un autre fonctionnement. Les enfants de 0 à 6 ans peuvent y être accueillis pour quelques heures par jour, jusqu'à cinq fois par semaine, en fonction des besoins des familles. Dans la plupart des structures, les tarifs sont peu élevés. C'est une formule particulièrement adaptée aux familles précaires, aux parents qui reprennent une formation, ont des rendez-vous administratifs ou médicaux ou tout simplement besoin de prendre du temps pour eux, de façon occasionnelle. Entretien avec la CHACOF pour mettre en lumière un système d'accueil méconnu !

Quelle est l'origine de ces milieux d'accueil « atypiques » ?

Initialement, les « haltes-garderie »[1] comme on les appelait au départ, étaient principalement conçues pour répondre aux besoins des mères au foyer en leur permettant de disposer de temps libre pour souffler, suivre une formation, rechercher un emploi ou se remettre au travail tout en assurant la garde de leurs jeunes enfants. Au fil des années, les haltes-accueil ont élargi leur rôle pour s'adapter aux changements dans les modes de vie des familles, notamment la diversification des besoins de garde et l'augmentation du nombre de femmes actives.

Ces structures ont été créées en fonction des besoins du terrain. Un ancrage local a permis de contribuer à la cohésion sociale, dans des zones où les milieux d'accueil étaient inexistants et où des projets dits « sociaux » étaient en développement. L'objectif initial visait à créer du réseau autour des familles ayant peu de ressources afin de renforcer les liens sociaux et leur permettre d'accéder à d'autres opportunités. Les familles vulnérables se retrouvent souvent très isolées dans le choix d'une place de qualité pour leur enfant. Certaines haltes-accueil ont choisi de travailler avec ces familles ayant des besoins spécifiques. Dès lors, elles ont développé des projets d'accueils souples et adaptés aux familles ayant certaines difficultés. Les haltes-accueil font partie des milieux d'accueil dits « atypiques », car ils sortent des modèles standard en termes d'horaires, de contrat d'accueil[2], etc. pour améliorer l'accessibilité de l'accueil aux publics qui en sont les plus éloignés. Ils sont souvent intégrés ou associés à d'autres projets sociaux qui prennent la famille dans son ensemble (dispositifs de « FLA – Français Langue d'Apprentissage », d'insertion socioprofessionnelle, etc.).

Avant la réforme petite enfance entamée en 2019, le cadre réglementaire des haltes-accueil était restreint et ne comportait pas de dispositions spécifiques à ces structures

Bon nombre de ces structures proposent un multi-accueil, c'est-à-dire qu'elles accueillent les enfants tant sur une base régulière (accueil « classique » plusieurs jours par semaine) qu'occasionnelle (accueil flexible, « au jour le jour »). Elles mettent de plus en plus l'accent sur la dimension éducative, en proposant des activités et des ateliers adaptés à l'âge des enfants, tout en veillant à leur bien-être et à leur développement. Ces lieux d'accueil s'adaptent avant tout aux réalités des familles en leur assurant un soutien dans leur parentalité.

La CHACOF, une asso pour les regrouper toutes

Avant la réforme petite enfance entamée en 2019, le cadre réglementaire des haltes-accueil était restreint et ne comportait pas de dispositions spécifiques à ces structures[3]. Elles ne se sont donc pas développées uniformément : chacune fonctionne « à sa sauce » selon ses moyens, ses publics, sa philosophie.

Pour se soutenir et promouvoir leurs pratiques professionnelles spécifiques, les haltes-accueil de Bruxelles et de Wallonie se sont regroupées en 2010 et ont créé la CHACOF, la Coordination des Haltes-Accueil de la Communauté française. Celle-ci a développé une solide expertise autour de l'accueil des enfants et familles vulnérables et/ou vivant dans la pauvreté. La CHACOF accompagne les professionnel·le·s des haltes-accueil sur les notions d'accessibilité, de diversité, de solidarité, d'adaptabilité. Les haltes-accueil ont par exemple besoin d'être outillées par rapport à la barrière de la langue. « En effet, nombre de parents qui arrivent dans les haltes-accueil ne parlent pas correctement le français. [Dans ce cas], les structures et leurs équipes doivent mettre en place des actions et des dispositifs qui permettent, malgré l'obstacle de la langue, d'expliquer comment l'accueil se déroule, de rassurer les familles, d'échanger au quotidien et, *in fine*, de construire une relation de confiance »[4].

Le rôle de la CHACOF est aussi d'interpeller le monde politique et l'ONE pour augmenter la visibilité du secteur et défendre le travail effectué par les haltes-accueil avec les enfants et les familles. Ce rôle est d'autant plus important que la réforme des milieux d'accueil de la petite enfance, dite réforme « MILAC », représente un enjeu considérable pour l'avenir, voire la survie des haltes-accueil.

Une réforme qui essaie de « faire rentrer des ronds dans des carrés »[5]

Pour bénéficier d'une subvention de l'ONE, les haltes-accueil doivent se transformer, d'ici la fin de l'année, en crèches dites « classiques ». Or, les modalités de fonctionnement des crèches sont éloignées du format actuel des haltes-accueil. Les infrastructures, les horaires, la quantité de personnel encadrant, les modalités de présence des enfants, les relations avec les familles… rien de tout cela ne se ressemble. Malgré ces différences, certaines haltes-accueil ont réussi à se « transformer » pour entrer dans les cases de la réforme MILAC.

Pour les autres, de grandes incertitudes subsistent. Leur non-subventionnement les met dans une difficulté à se projeter à plus ou moins long terme. Certaines haltes-accueil risquent même de fermer si elles n'obtiennent pas un financement structurel[6]. Il est à souligner que ces projets sont généralement des modèles inspirants en matière d'accessibilité à un public fragile et vulnérable. Dès lors, maintenir l'existence de ces milieux d'accueil est une nécessité pour favoriser une société plus juste et plus solidaire !

1 Le changement de nom de « haltes-garderie » en « haltes-accueil » est apparu au fur et à mesure. Le décret de 2021 de la réforme de la petite enfance a officialisé l'utilisation du terme « haltes-accueil ».

2 Le contrat d'accueil est un document à signer avant l'entrée dans le milieu d'accueil pour acter notamment le nombre de jours où l'enfant sera présent sur la semaine, le tarif à payer, le matériel à fournir par les parents, les règles en cas de maladie de l'enfant, etc.

3 Cette réforme, dite « réforme MILAC », a simplifié le paysage de l'accueil (pré-gardiennat, crèches parentales, maisons communales d'accueil de l'enfance… tous les milieux d'accueil collectifs portent désormais l'appellation de « crèche »). La réforme entendait aussi contribuer à une meilleure qualité et accessibilité de l'accueil par diverses mesures dont certaines n'ont pas encore abouti, faute de moyens. Pour en savoir plus, voir cet article du Femmes Plurielles en ligne : https://s.42l.fr/Tjg3Cum2.

4 MEYS Aurélie, « Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés. Neuf haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles », recherche CHACOF, 2016, p. 82.

5 Expression empruntée à Elise Voillot, la rédac' cheffe de ce magazine.

6 La réforme des aides à l'emploi (APE) pourrait également les impacter négativement.

DOSSIER

L'accueil des enfants et des familles étrangères

• Laudine Lahaye • Chargée d'études Soralia •

Que ce soit en Belgique ou ailleurs dans le monde, on observe que les enfants issus de la migration sont moins nombreux à fréquenter les milieux d'accueil du pays dans lequel ils résident. À Bruxelles par exemple, seuls 14 % des enfants ayant des parents non belges fréquentent un milieu d'accueil subventionné, alors qu'ils sont 46 % à pouvoir en bénéficier[1]. Comment expliquer cette situation ? Quels facteurs influencent le non-recours au droit à une place d'accueil pour ces enfants et familles ?

Informer, une étape cruciale

Diverses études sociologiques montrent que l'absence de connaissances sur les démarches à accomplir et la moins bonne maîtrise de la langue du pays de résidence éloignent les personnes migrantes de l'accueil des enfants. Elles ne savent parfois pas qu'il existe des structures officielles dédiées à s'occuper des enfants en bas âge. Elles ignorent comment s'y prendre pour avoir accès à ces structures. Une maman raconte sa solitude et sa distance par rapport aux canaux d'information habituels :

« [...] Je me suis retrouvée très seule avec mon bébé. Je restais toute la journée à la maison, sans sortir, sans rien connaître dans la ville. Je ne savais même pas que les autres femmes faisaient garder leurs enfants. C'est ma voisine qui me l'a dit un jour. Il faut donner des informations aux mamans étrangères pour leur dire où elles peuvent aller avec leurs enfants, expliquer ce que ce sont les crèches, comment faire pour s'inscrire »[2].

La barrière de la langue complique la recherche de ces informations et les prises de contact avec les milieux d'accueil. La faiblesse des revenus est aussi un frein. Comment payer la crèche ou l'accueillant·e à domicile quand on n'a pas ou peu de moyens ?

Respecter la diversité culturelle

Michel Vandenbroeck, professeur à l'université de Gand, souligne qu'il existe également des « barrières invisibles » limitant l'accès des enfants migrants aux structures de la petite enfance. Ces barrières se trouvent tant du côté des professionnel·le·s que du côté des familles migrantes elles-mêmes.

Le personnel des milieux d'accueil a une certaine vision de l'éducation et de la parentalité, calquée sur les normes occidentales en la matière. Or, dans la culture d'origine des parents, cette vision peut être très différente. Dans une étude réalisée en Île-de-France, Costes et Hakim évoquent les remarques négatives du personnel d'accueil quant aux bijoux portés par les enfants ou les tenues vestimentaires de leurs mères[3]. À l'image de l'ensemble de la société, les milieux d'accueil ne sont pas exempts de préjugés et comportements racistes.

La formation initiale et continue des professionnel·le·s est essentielle pour combattre le problème. Les enfants et leur famille doivent pouvoir être accueillis et respectés dans toute leur diversité. Une mère migrante témoigne de son expérience positive avec un milieu d'accueil attentif à la diversité culturelle : « J'aime bien cette halte-accueil. Je peux amener le repas du midi pour mon enfant, je sais qu'on lui donnera sans juger [interdits alimentaires, nourriture hallal]. Il y a des puéricultrices avec un voile, je me sens plus proche. Je suis toujours bien accueillie ici, je peux poser des questions »[4].

Lutter contre les idées reçues

Certaines croyances erronées agissent aussi comme des barrières invisibles à l'accueil des enfants. Beaucoup de femmes migrantes, lorsqu'elles ne travaillent pas, pensent que leur enfant n'a pas droit à une place en milieu d'accueil. Elles pensent que c'est à elles de s'occuper à temps plein de leur·s enfant·s, quitte à s'empêcher de travailler, faire une formation ou d'autres activités pendant une période plus ou moins longue. Ce stéréotype de genre doit être déconstruit pour que les femmes migrantes s'autorisent à confier leur·s enfant·s à un milieu d'accueil. Confier leur·s enfant·s peut s'avérer également difficile quand elles ne connaissent pas bien le fonctionnement de l'accueil. La confiance s'installe une fois qu'elles prennent conscience des compétences et manières de faire des professionnel·le·s vis-à-vis de leur enfant.

Accessibilité primaire et secondaire

Pour rendre l'accueil accessible aux enfants migrants et leur famille, il est nécessaire que tous les milieux d'accueil travaillent sur deux pans. D'une part, se faire connaître des familles pour qu'elles arrivent jusque « devant leur porte » et d'autre part, une fois que les familles ont franchi la porte, créer les conditions pour qu'elles aient envie de rester. Des moyens humains, matériels et financiers doivent être garantis pour y parvenir.

1 DEGRAVE Florence. et al, Non-recours aux services d'accueil temps libre et aux milieux d'accueil de l'ONE, Rapport de recherche final, 2022, p.86.

2 POISSON Charlotte, « Accessibilité des places en crèche et problématique du "non-recours" aux services : femmes migrantes avec enfants », Analyse de l'IRFAM, n° 2, 2024, p. 4.

3 DEGRAVE Florence. et al, Non-recours aux services d'accueil... *op. cit.*, p. 88.

4 POISSON Charlotte, Accessibilité des places en crèche... *op. cit.*, p. 3.

© M.T Elgassier – Unsplash

« Nous prenons soin de l'équipe pour qu'elle puisse prendre soin des enfants »

• Propos recueillis par Elise Voillot • Chargée de communication Soralia •

Lancé en 2007, le projet pilote Caravelles, fruit d'une collaboration entre le Comité subrégional de l'ONE et la Commission subrégionale de l'AVIQ en Brabant wallon, accompagne depuis lors les professionnel·le·s dans l'accueil des enfants à besoins spécifiques[1]. Ce service soutient aussi bien les crèches, les accueillant·e·s à domicile que les structures d'accueil temps libre. C'est une véritable bouffée d'air frais pour les équipes. Rencontre avec Marie Bouckenooghe, directrice de l'ASBL Caravelles.

Pouvez-vous me présenter l'ASBL Caravelles?

En tant que service de soutien à l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil dites « ordinaires », les actions de Caravelles se déclinent autour de 4 missions principales : informer sur les ressources qui existent en matière d'inclusion et de handicap, présenter nos services pour que les professionnel·le·s sachent que nous pouvons les soutenir, les former et les sensibiliser à l'accueil inclusif. Enfin, notre mission principale est d'accompagner les équipes sur le terrain. Nous intervenons dans toute la province du Brabant wallon. Des dispositifs similaires existent dans les autres provinces.

C'est un service entièrement gratuit et il n'est pas nécessaire qu'un diagnostic soit posé pour que l'on puisse bénéficier de notre soutien. Dès que le développement d'un enfant interpelle une équipe, celle-ci peut nous contacter. Nous pouvons aussi être mobilisées si une équipe souhaite mettre en place un accueil plus inclusif de façon proactive ; pour réfléchir sur son projet d'accueil par exemple.

Dans quel cadre les structures de l'accueil de la petite enfance vous contactent-elles ?

Nous intervenons à la demande des équipes. Nous les accompagnons dans la mise en place d'un processus réflexif sur leurs pratiques pour voir comment elles·ils peuvent rendre leur lieu d'accueil plus inclusif et faire en sorte que l'environnement proposé réponde aux besoins de tous les enfants. Le point de départ est généralement l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques. Les professionnel·le·s sont souvent prêt·e·s à accueillir ces enfants mais il arrive qu'elles·ils se sentent démuni·e·s ou en questionnement. C'est notamment le cas lorsqu'un enfant présente des particularités dans son développement sans qu'aucun diagnostic n'ait encore été posé. Cette situation est fréquente dans l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, période où les signes d'un développement singulier émergent souvent de manière progressive. Les équipes se retrouvent alors dans une posture délicate, observant un développement qui les interroge, sans savoir comment partager leurs observations avec les parents.

Concrètement, comment accompagnez-vous les équipes du secteur de la petite enfance ?

Nous leur proposons de cheminer avec eux, en fonction de leurs réalités. Nous proposons des temps d'observation, des temps de réflexion et un éventuel renfort en personnel. Tout dépend de l'analyse des besoins de l'équipe accompagnée. Nous adaptons en permanence le dispositif de soutien. L'objectif est de les soutenir dans la mise en place d'un environnement capacitant. Nous tentons d'identifier ensemble ce qui peut être ajusté au niveau de l'aménagement de l'espace, des repères spatio-temporels, des postures professionnelles (disponibilités, qualité de présence, bienveillance), des propositions ludiques car toute la démarche réflexive spécifique à l'inclusion prend appui sur les pratiques de base. L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques est une porte d'entrée pour réfléchir aux pratiques de manière globale. Cet accueil permet de constater que, dans chaque milieu, il y a énormément de ressources et que parfois un soutien est juste nécessaire pour les remobiliser.

Nous accompagnons souvent des équipes qui accueillent un enfant à besoins spécifiques, qui ont déjà fait beaucoup de choses et qui se sentent à bout de souffle parce qu'elles ne voient plus comment soutenir l'enfant, comment répondre au mieux à ses besoins tout en tenant compte des besoins des autres enfants accueillis. Au travers de notre accompagnement, nous tentons de réveiller leur créativité, de les soutenir pour oser faire différemment, « sortir des sentiers battus », questionner ce qui est mis en place. Cette démarche réflexive continue reste compliquée car le secteur est en difficulté et en souffrance.

Nous portons les équipes le temps dont elles ont besoin pour qu'elles puissent porter les enfants au quotidien. Nous prenons soin de l'équipe pour qu'elle puisse prendre soin des enfants.

Y'a-t-il des a priori de la part des professionnel·le·s?

Lorsque nous accompagnons un milieu d'accueil, il est important de vraiment cheminer avec l'équipe, de partir de ses pratiques, de ses expériences, de ses ressentis par rapport à l'accueil d'un enfant « différent ». Nous travaillons beaucoup au départ sur les représentations et les émotions que cet accueil suscite. Il peut y avoir des réactions très variables, parfois au sein d'une même équipe. L'idée est de pouvoir accueillir leurs ressentis en créant un lien de confiance dans le respect de leurs pratiques actuelles et de leur rythme tout en ouvrant à un autre regard. Nous n'avons pas de solutions toute faites. Nous ouvrons un espace qui leur permet de déposer des ressentis et de réfléchir à leurs pratiques. C'est important de laisser cet espace, car elles·ils en ont peu.

De quoi votre ASBL aurait-elle besoin ?

Dans l'idéal, il serait bénéfique de pouvoir engager plus de personnel au sein de notre structure pour accompagner au mieux les milieux d'accueil. Nous répondons parfois de manière minime aux réels besoins du terrain parce que nous ne savons pas leur proposer un accompagnement à temps plein. Nous jonglons entre la volonté d'autonomiser les équipes (ce qui est notre objectif) et les réalités de terrain. Parfois, certains milieux sont en souffrance dans leur fonctionnement, ils auraient besoin d'un petit coup de pouce en plus que nous ne pouvons pas toujours leur fournir.

Si une équipe semble à bout de souffle, à court de pistes, nous renforçons notre soutien au maximum de nos possibilités. Si, *a contrario*, des professionnel·le·s ont déjà été bien soutenus et ont (re)trouvé des ressources, nous envisageons ensemble un allégement voire une clôture de l'accompagnement.

Face à un gouvernement qui fragilise l'accès à certains services publics et droits sociaux, comment vous positionnez-vous ?

Je choisis de rester optimiste. L'inclusion représente une vision de société que nous souhaitons partager largement. Pour qu'elle devienne réalité, il est essentiel de s'en donner les moyens, mais aussi de s'appuyer sur des valeurs profondes, où chacun peut trouver sa place et être reconnu dans son unicité. À travers notre projet, nous souhaitons démontrer que l'accueil d'enfants à besoins spécifiques est non seulement possible, mais qu'il peut s'appuyer sur les ressources déjà existantes ou nécessiter des adaptations assez simples. Il est toutefois fondamental de valoriser et de soutenir les professionnel·le·s de ce secteur qui jouent un rôle clé dans la construction des adultes de demain.

En posant des actions concrètes, guidées par une vision inclusive et des valeurs humaines fortes, nous voulons transmettre un message positif : investir dans l'inclusion dès la petite enfance a un impact durable, tant pour les individus que pour la société. Nous espérons ainsi susciter l'envie d'explorer et d'adopter d'autres pratiques inspirantes.

1 « L'enfant à besoins spécifiques est un enfant dont les caractéristiques singulières influencent son développement global. Ces caractéristiques peuvent être d'ordre physique, sensoriel, intellectuel, cognitif, psychique ou social. Elles requièrent une attention et des adaptations particulières dans l'environnement d'accueil. » ONE (2020). Cadre de référence pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans les milieux d'accueil de la petite enfance.

« Les femmes avec des hommes plus jeunes sont des COUGARS ! »

• Anissa D'Ortenzio • Chargée d'études Soralia •

Les « cougars », aussi appelées femmes « puma », se réfère à des femmes plus âgées (généralement de 40 ans ou plus) qui ont des relations sexuelles, amoureuses ou affectives avec des hommes plus jeunes qu'elles. Le terme cougar est censé traduire des comportements de prédatrices, c'est-à-dire que ces femmes seraient des chasseuses à la recherche de jeunes proies « à croquer ». Ce stéréotype n'a pas d'équivalent du côté des hommes. Pourquoi cette différence ?

Les relations de pouvoir au sein d'un couple hétérosexuel

Au sein d'un couple hétérosexuel, la règle socialement acceptée (dans les films, dans notre quotidien, etc.), c'est un homme plus âgé qui a bien souvent plus d'argent et de biens, un statut social plus élevé, un plus grand réseau (professionnel, amical, etc.) que sa conjointe plus jeune. Cette accumulation du pouvoir (économique, symbolique, culturel, etc.) s'explique en partie par son âge plus avancé qui lui a permis, au fil des années, d'accumuler du capital, de l'expérience professionnelle, des contacts, etc. Autrement dit, l'âge peut être un facteur exacerbant les inégalités au sein d'un couple, redistribuant éventuellement le pouvoir inéquitablement entre les deux partenaires. Or, il est socialement admis que les hommes se trouvent plus souvent dans des positions dominantes tandis que les femmes se trouvent dans des situations généralement dévalorisé·e·s. Être cougar, c'est donc potentiellement inverser les normes communément acceptées. Car, globalement, une femme plus âgée a bien avancé dans sa carrière, est indépendante financièrement, a ses propres biens, ses relations et sa famille et surtout, elle se connaît davantage et s'affirme plus.

La sexualité normative : entre âgisme et sexisme

La sexualité des femmes a longtemps été contrôlée au regard de la reproduction : être en âge de procréer, être désirable, devenir une mère, être ménopausée, etc. L'âgisme ambiant dans notre société frappe plus durement les femmes que les hommes en leur assignant une « date de péremption » (à la ménopause) tandis que les hommes se « bonifieraient » avec le temps. C'est un phénomène relevant du sexisme et de l'âgisme. Cela veut dire que les femmes sont valorisées pour leur apparence physique, leur degré de désirabilité pour les hommes, et ce même degré de beauté est évalué à l'aune de leur jeunesse. Le marché des cosmétiques en est le parfait exemple[1] : crème anti-rides, « effet liftant », coloration pour les cheveux gris, etc. Les hommes, cependant, sont valorisés pour leurs compétences, leur caractère, leur expérience… Des éléments qui s'acquièrent… avec le temps ! Par conséquent, leurs cheveux gris et autres affres du temps sont vus plus positivement. Dans ce contexte, les femmes de 40 ans ne seraient plus perçues comme attirantes, ayant déjà fait leur « service de reproduction »[2]. Leur sexualité serait devenue indésirable, voire propre à la moquerie, d'où le terme péjoratif de « cougar », de chasseuse de proie…

Qui sont-elles réellement ?

Malgré un traitement médiatique et culturel qui brosse un portrait volontairement pathétique des femmes « cougars », il existe finalement peu d'études sur les femmes qui ont des relations affectives, amoureuses et sexuelles avec des partenaires plus jeunes. Selon l'étude de la chercheuse Milaine Alarie[3] qui a interrogé une septantaine de femmes, toutes rejettent le stéréotype de « cougar » qui suppose une relation de pouvoir malsain dominante/dominé. Ces dernières n'ont pas toutes volontairement cherché un partenaire plus jeune. Un élément saillant de l'étude est la sexualité épanouie des femmes interviewées qui est soulignée par ces dernières et leurs partenaires. En effet, selon la chercheuse, « les femmes se sentent valorisées, osent se montrer proactives et expriment leurs désirs face à des hommes plus jeunes, cherchant à les satisfaire (et les impressionner) avant tout. Au final, ça influence leur satisfaction sexuelle. Il y a une dynamique nouvelle : en se sentant admirées, valorisées, les femmes seraient "encouragées" par les jeunes hommes à être proactives. En comparaison avec la sexualité des femmes plus jeunes, l'épanouissement sexuel serait moindre pour plusieurs raisons : moins à l'aise dans leur corps, en pleine découverte, difficultés à s'imposer et à s'affirmer… ». Dans tous les cas, pour une sexualité épanouissante, l'âgisme et le sexisme ne font pas « bon ménage ». Il est temps d'en finir avec ces stéréotypes sur la sexualité féminine en rayant le terme « cougar » de notre langage !

1 D'ORTENZIO Anissa, « Une médecine sexiste ? Le cas de la surmédicalisation des femmes », Étude FPS, 2020, https://tinyurl.com/mrywn37p

2 LAHAYE Laudine, « Politiques familiales et égalité femmes-hommes font-elles bon ménage ? », Étude FPS, 2020, https://tinyurl .com/2nmpkt5n

3 ALARIE Milaine, « Sleeping With Younger Men: Women's Accounts of Sexual Interplay in Age-Hypogamous Intimate Relationships », The Journal of Sex Research, 57 (3), 2020, pp.322-334.



Ce visuel provient de notre outil pédagogique – Le sexisme ? C'est pas not' genre !
Disponible sur notre site : https://www.soralia.be/accueil/outil-pedagogique-le-sexisme-cest-pas-not-genre/ – Soralia © Zoé Borbé

Concentration, pressions, réformes : menaces sur les médias

• Elise Voillot • Chargée de communication Soralia •

Alors qu'ils représentent un important contre-pouvoir, les médias belges francophones font face à de nombreux revers ces derniers temps, au point d'en menacer leur pluralisme et leur intégrité. On fait le point.

Fusion Rossel-IPM : un risque important de concentration des médias

Depuis l'émergence d'internet et des réseaux sociaux, la presse traditionnelle se fragilise année après année. Entre l'évolution des comportements du public, la dilution du lectorat qui « picore » l'information, les revenus publicitaires en ligne largement absorbés par les GAFAM[1] ou encore les crises successives qui ont augmenté les coûts de production, le monde des médias a dû sans cesse se renouveler pour garder la tête hors de l'eau. L'arrivée de l'IA générative comme source d'information enfonce quant à elle de nouveaux clous dans le cercueil médiatique.

Dans plusieurs pays d'Europe, de nombreux médias se sont regroupés pour pouvoir subsister. C'est ce qu'on appelle la concentration des médias.

En Belgique francophone, outre les médias publics, deux grands groupes[2] se partagent une bonne partie du marché privé : Rossel (qui possède entre autres le Soir, les chaînes RTL, Sud Info, Ciné-télé-revue… mais aussi l'Écho/De tijd avec Roularta Media) et IPM (La Libre, La DH, Paris Match, Télé Moustique, L'Avenir, Fun Radio, LN 24…). En juin dernier, ces deux groupes médias ont annoncé fusionner. Si cette fusion est acceptée par L'Autorité belge de la concurrence[3], « Rossel absorbera les activités de presse écrite d'IPM et la famille le Hodey, qui possède IPM, entrera au capital de Rossel à hauteur de 10 %. »[4]

Si les deux patrons des groupes se veulent rassurants en garantissant « des projets éditoriaux et des rédactions autonomes »[5], l'inquiétude est de mise au sein des rédactions. Outre la potentielle perte d'emploi (dans un secteur déjà particulièrement précaire), la question du pluralisme se pose.

Aujourd'hui déjà, les rédactions sont adeptes de la technique du bâtonnage. Un même article est ainsi publié dans les différents titres du groupe de presse. La quantité prime alors sur la qualité dans une société où les médias doivent pouvoir publier vite et beaucoup pour subsister. Cette reproduction des contenus en lisse également leur propos et limite la diversité de traitement de l'information. Comme l'explique le CSA, « pour entretenir un paysage audiovisuel démocratique, pluriel et varié, la sauvegarde du pluralisme des médias est une nécessité »[6].

Les médias de proximité menacés

En mai 2025, Jacqueline Galant, ministre des Médias en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), a annoncé une importante réforme des médias de proximité (c'est-à-dire les télévisions locales). Elle souhaite notamment passer de 12 médias de proximité à 8 sur l'ensemble du territoire tout en réduisant les aides allouées à ces médias et en les invitant à chercher d'autres sources de financement pour pouvoir subsister.

Les médias de proximité offrent pourtant une belle porte d'entrée pour visibiliser le quotidien et les actualités avec un ancrage local.

Pour les syndicats, « en agissant de la sorte, la ministre et le gouvernement mettent en péril un acteur essentiel de notre démocratie, qui contribue chaque jour à l'information et à la vie culturelle locale et un outil précieux pour le vivre-ensemble »[7].

Des attaques contre la RTBF

Durant l'été 2025, le président du MR, Georges-Louis Bouchez (GLB), a proféré des menaces à l'encontre d'un journaliste de la RTBF. Le politicien l'a accusé d'écrire des contenus mensongers à son encontre, remettant en cause l'utilisation d'une carte PMR non valide ». Malgré certaines erreurs commises et admises par la RTBF, ce comportement particulièrement agressif à l'encontre des journalistes est plus que problématique[8]. À noter que ce n'est pas la première fois que le MR s'attaque à la RTBF. Jacqueline Galant a également reproché au média de véhiculer « "une opinion culpabilisante sur le racisme" sans donner la parole à une voix contradictoire »[9]. GLB avait quant à lui dénoncé la diffusion en différé de l'investiture de Donald Trump[10], jugeant qu'il y avait « un vrai problème à la RTBF » et que « la direction de l'information de la RTBF [n'était] pas le ministère de la censure et de la propagande »[11]. Plusieurs journalistes de divers médias ont également évoqué des échanges violents avec GLB[12].

Cette technique de décrédibilisation des médias publics n'est pas nouvelle ni anodine. Elle aurait notamment pour but d'affaiblir le service public[13]. Ces menaces s'accompagnent de surcroit d'importantes réductions budgétaires du côté de la RTBF, qui a notamment dans ses missions, la diffusion d'un pluralisme d'idées et l'éducation aux médias. La justification de Bouchez ? La création d'une concurrence déloyale avec les médias privés : « Affaiblissement des médias privés, concentration de l'information et mise en danger de la diversité démocratique. Le rôle d'un acteur public n'est pas d'écraser toute concurrence »[14]. Quelle ironie ! Les secteurs privé et public ne servent pas les mêmes enjeux et objectifs. Ils offrent donc aux publics des réponses et contenus complémentaires[15].

Un rempart démocratique

En raison des difficultés qu'ils rencontrent à trouver des financements/s'inscrire dans un modèle rentable, les médias traditionnels sont généralement soumis à une pression importante. Une information de qualité reste coûteuse à produire et les rédactions peinent à subsister. Selon Reporter sans frontières, « dans près d'un tiers des pays du monde, des médias d'information ferment régulièrement, sous l'effet des difficultés économiques persistantes ». Cela représente selon eux l'un des principaux dangers pour la liberté de la presse, car « sans indépendance économique, il ne peut y avoir de presse libre »[16]. Réduire leur enveloppe budgétaire, c'est donc fragiliser un écosystème tout entier et porter atteinte à la démocratie.

D'autant plus que la mise sous pression des journalistes leur impose des conditions de travail peu propices à la production d'une information de qualité. Ce qui favorise ainsi la prolifération de fake news et le développement d'une information peu durable (aussitôt lue, aussitôt dépassée/oubliée). Il est donc indispensable de revaloriser dans nos sociétés le rôle d'une presse de qualité offrant un regard critique et pluriel sur le monde.

1 Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft

2 À noter également la présence du groupe néerlandais Roularta qui possède le Vif, Flair, Femmes d'aujourd'hui et l'Écho/de Tijd en partenariat avec le groupe Rossel pour ce dernier.

3 Il s'agit d'un organisme qui lutte contre les pratiques anticoncurrentielles et qui a notamment dans ses fonctions de contrôler les principales actions de fusion et de concentration.

4 NOULET Jean François « Presse écrite : protocole de fusion entre les groupes Rossel (Le Soir, Sud Info…) et IPM (La Libre, La DH, L'Avenir…) », RTBF Actus, 24 juin 2025, https://tinyurl.com/yfs2p9vz.

5 *Idem.*

6 CSA « Le pluralisme dans les médias », CSA Belgique, https://tinyurl.com/y9kd9kzw.

7 LECOCQ Valentin, « Réforme des médias de proximité : les syndicats déposent un préavis de grève », RTBF Actus, 13 juin 2025, https://tinyurl.com/3w735bfa.

8 Et a par ailleurs été dénoncé par différents organes de défenses de la presse ainsi que par certains politiques, dont plusieurs du MR.

9 LOVENS Pierre-François, « Plan d'économies et pressions politiques : entre la RTBF et le tandem Bouchez-Galant, ça secoue », La Libre, 16/03/25, https://tinyurl.com/3jzpmybx.

10 La diffusion en différé s'explique par la mise en place d'un cordon sanitaire médiatique en Belgique. Pour en savoir plus : https://tinyurl.com/f8awkmt4.

11 DOS SANTOS Gauvain « Georges-Louis Bouchez très critique envers la RTBF suite à l'investiture de Trump : «Des petits chefs de la pensée» », La Libre, 21/01/2025, https://tinyurl.com/4xfnjseh.

12 VAN LINT Jean-Laurent « Résister à Georges-Louis Bouchez ? Voici les 5 chantiers de la RTBF », Moustique, 3/05/25, https://tinyurl.com/3w9jj6ek.

13 Pour en savoir plus : https://tinyurl.com/bddtj6ha.

14 Pour retrouver les propos du MR à ce sujet : https://tinyurl.com/3smmemhf.

15 Pour en savoir plus : RAPPORT MÉDIAS PUBLICS - FR_1.pdf, pp 15-16

16 ROBERFROID Anthony, « Liberté de la presse : la situation devient 'difficile' à l'échelle du monde pointe RSF, la Belgique perd deux places au classement », RTBF Actus, 3/05/25, https://tinyurl.com/22ab5c6j.

À qui profite le *charity porn* ?

Elise Voillot • Chargée de communication Soralia

Donner d'importantes sommes d'argent à des SDF, aider des gens à recouvrer la vue en finançant leur opération ou déposer des cadeaux dans l'espace public... le tout en se filmant. Sur les réseaux sociaux, des influenceuses·ceurs ont fait de ce genre de contenu, appelé *charity porn*, leur marque de fabrique. Pourtant, derrière cette attitude *a priori* altruiste se cachent des motivations et des enjeux plus que problématiques.

Un principe de charité qui ne date pas d'hier

La notion même de charité est étroitement liée à la religion catholique, qui prône un amour de son prochain et défend le principe de charité comme vertu chrétienne[1,2].

Au 19e siècle, l'action humanitaire se développe à mesure que les inégalités, favorisées par la société capitaliste et industrialisée, se creusent. Elle se professionnalise et évolue pour servir divers objectifs : altruistes, économiques[3], politiques, de promotion de pratiques hygiénistes et sociales, d'impérialisme culturel (notamment pour justifier la colonisation)[4,5]. La bourgeoisie développe à foison les œuvres de bienfaisance, surtout portées par les femmes. Teintées de moralisme, ces actions créent un rapport de subordination entre les bénéficiaires et les donatrices·teurs basé sur le principe de charité chrétienne[6].

Au 20e siècle, l'émergence de nouveaux médias comme la télévision permettent de visibiliser des problématiques sociales et les actions humanitaires qui en découlent. Des personnalités usent de leur influence pour récolter des fonds afin de soutenir les associations de terrain. Ce type d'initiative pose les fondements du *charity business* (business de la charité) soit la mercantilisation et la médiatisation de causes sociales et humanitaires.

Avec l'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux, toute personne ou association peut produire du contenu et ainsi exprimer ses opinions, défendre des causes qui lui sont chères et récolter de l'argent. L'usage du smartphone offre une connectivité permanente et permet donc de filmer des situations, de les monter et de les poster presque en temps réel sur les réseaux sociaux. De nombreuses·eux influenceuses·eurs produisent ainsi des contenus mettant en scène leurs bonnes actions.

Si l'entreprise semble louable de prime abord, elle pose cependant de nombreuses questions éthiques et s'appelle quant à elle le « *charity porn* » (soit la « pornographie de la charité »).

Une infantilisation des personnes dans le besoin

Le *charity porn* est donc un lointain parent du modèle de charité chrétienne où les donatrices·teurs se voient (consciemment ou non) comme des héros et créent un rapport hiérarchique entre eux et les bénéficiaires de leurs dons. Les influenceuses·ceurs spécialisé·e·s dans le domaine du *charity porn*, comme Mr Beast (l'un des Youtubeurs le plus suivi au monde) jouent sur cet univers presque messianique à travers des titres accrocheurs : « 1000 personnes aveugles voient pour la première fois », « j'ai aidé 2000 personnes à remarcher ». À moins grande échelle, certain·e·s influenceuses·eurs se filment en train de donner des sommes d'argent ou de la nourriture, souvent à des gens dans le besoin, en mettant en évidence la réaction des bénéficiaires. Comme l'explique la journaliste Constance Vilanova « Le grand classique du *charity porn* c'est de [...] filmer le visage des personnes dans le besoin [...] [ce] qui pose un sacré problème d'infantilisation des personnes pauvres [...] »[7]. Souvent misérabilistes et paternalistes, ces vidéos tire-larmes jouent ainsi sur la spectacularisation de la pauvreté pour générer des vues sur les réseaux sociaux en ayant comme actrice·teur principal·e la·le généreuse·eux donatrice·teur. Les bénéficiaires se retrouvent quant à elles·eux dans une posture où il est difficile de refuser cette mise en scène.

Par ailleurs, ces vidéos permettent de déculpabiliser les influenceuses·ceurs face à d'autres contenus qu'elles·ils produisent et qui prônent l'ultralibéralisme[8].

Un soutien à très court terme

Dans ces vidéos avant tout sensationnalistes, peu voire aucune réflexion politique n'est emmenée. Les sujets sont avant tout traités sous un prisme individualiste et ne dénoncent pas les manquements sociétaux. Pas de remise en cause, par exemple, de l'absence d'une protection sociale efficace qui permet aux gens de se loger convenablement, de se soigner ou de se nourrir.

Ce type de contenus sous-entendent donc que ce sont des individus plutôt que des politiques publiques qui doivent venir en aide aux plus démunis.

Pour Constance Vilanova « parler de politique ou dénoncer un système, c'est perdre des abonnés »[9]. Ces actions sont ainsi souvent menées en « *one shot* ». Elles ne s'intéressent pas à « l'après » et n'apportent donc pas de solutions structurelles aux problèmes évoqués[10].

Outre la dépolitisation des combats sociétaux, certain·e·s influenceuses·ceurs invisibilisent voire décrédibilisent le travail de terrain pourtant porté par des personnes disposant d'une réelle expertise et de compétences.

Donner... pour recevoir plus

Produire des contenus à haut impact émotionnel est favorisé par les algorithmes sur les réseaux sociaux et génère potentiellement des milliers (voire des millions) de vues[11]. Ces visionnages génèrent pour les plus gros influenceurs d'importantes sommes d'argent, car leurs vidéos sont monétisées.
Mr Beast, cité plus haut et connu pour ses contenus « caritatifs démesurés »[12], est ainsi l'un des plus importants influenceurs au monde et a généré, selon une enquête de 2022, 54 millions de dollars sur une année[13]. En 2012, il lance le compte et l'organisation Beast Philanthropy pour financer « de sa poche » des projets humanitaires. Si selon lui ces contenus vidéos ne sont pas rentables, il utilise sa notoriété et l'image positive qu'il génère pour investir dans d'autres projets lucratifs. Citons sa marque de chocolat *Feastables* qui représente 50 % de son chiffre d'affaires total[14]. Difficile alors de ne pas remettre en question l'altruisme supposé de ces influenceurs bienfaiteurs. Surtout lorsque l'on sait que Mr Beast a été accusé de mauvais traitements envers certain·e·s participant·e·s de ces vidéos et d'entretenir un climat de travail sexiste et toxique au sein de ses équipes.

Un petit pansement sur une plaie béante

Ne vous méprenez pas, cet article n'a pas pour objectif de dénoncer tout acte de bienveillance et de générosité. Il s'agit plutôt de pointer certaines actions qui s'apparentent plus à des stratégies marketing bien rodées qu'à un réel engagement militant.

La médiatisation de l'humanitaire et de l'action sociale est une pratique souvent nécessaire. Elle permet notamment de sensibiliser le grand public à certaines problématiques peu évoquées par les médias traditionnels et de récolter des fonds indispensables pour faire fonctionner les associations de terrain. Il ne s'agit pourtant que de la partie émergée de l'iceberg militant.

S'investir dans l'humanitaire ne s'improvise pas et ne consiste pas uniquement à donner d'importantes sommes d'argent. Comme l'explique Oxfam, ce soutien doit être implémenté en concertation avec les populations concernées avec pour objectif une sortie de crise à long terme[15]. Évitons donc de promouvoir et de relayer sur nos réseaux des contenus misérabilistes ou créant une relation « héros·héroïne-victime » entre les donatrices·teurs et leurs bénéficiaires. Oui, ces vidéos nous touchent, mais elles le font au détriment de personnes fragilisées qui se retrouvent infantilisées.

Lorsque des influenceuses·eurs se filment en train de mener de bonnes actions, il est important d'étudier leurs réelles motivations et de remettre en question leur altruisme supposé.

Bien sûr, financer une opération chirurgicale et donner d'importants montants à des SDF aidera à court terme ces personnes. Cependant, il serait préférable d'étudier les causes sociales favorisant les inégalités plutôt que de mettre un petit pansement sur d'importants manquements sociétaux et politiques. La pauvreté n'est pas une problématique isolée, mais repose sur des politiques publiques qui fragilisent et précarisent. C'est un objet de lutte et pas une guerre d'égo.

1 Pour en savoir plus : https://tinyurl.com/4d7sxa5m.

2 Être charitable garantirait ainsi une place au paradis aux plus nantis. Les pauvres rappellent la figure du Christ.

3 UNIVERSITÉ DE GENÈVE « L'humanitaire, c'est de la solidarité qui divise », Campus, N° 134, Septembre 2018, https://tinyurl.com/4xku93he.

4 *Idem*.

5 Dès la Renaissance, le principe de charité chrétienne devient un prétexte pour légitimer la colonisation et les rapports de violences et de dominations qui en découlent.

6 BAILLARGEON Camille, « La soupe populaire a-t-elle un arrière-goût amer ? (1ère partie) Origines et charité chrétienne », Analyse IHOES, 19 décembre 2009, https://tinyurl.com/886w3yk6.

7 ARTE, « Donnez, vous êtes filmés », Le dessous des images, 12/03/2025, https://tinyurl.com/bdcsdkvb.

8 *Idem*.

9 *Ibidem*.

10 BAZIN Pierre « Et si MrBeast était le nouveau Jérôme Jarre ? », Konbini, 28/03/2024, https://tinyurl.com/mp4usv8z.

11 RAHMIL David-Julien « Le plus grand youtubeur au monde engrange des vues avec du "charity porn", L'ADN, 6 février 2023, https://tinyurl.com/5kn8jvck.

12 FERRARIS Salomé, « MrBeast lance un appel aux "milliardaires" pour réaliser de nouveaux projets caritatifs » BFM, 14/05/2025, https://tinyurl.com/5a567mk7.

13 *Idem*.

14 KOUTNOUYAN Elise, « VIDÉO : Savez-vous ce qui rapporte le plus d'argent à Mr Beast ? », Les Échos, 20/03/2025, https://tinyurl.com/9nje5vte.

15 OXFAM France, « #LoveArmy : Où es-tu Jérôme ? : l'avis d'Oxfam France », Oxfam France, 5/04/2024, https://tinyurl.com/4bhdb2md.

Street CarreleuZ : Prends ta place, laisse une trace !

• Stéphanie Jassogne • Chargée de communication Soralia •

Une exposition permanente de céramiques féministes dans les rues de Philippeville ? C'est le projet un peu fou porté par les équipes Soralia de Namur et leurs partenaires. Retour en images sur cette aventure qui casse (littéralement) des briques !

Investir l'espace public grâce à l'art

Le groupe des Street CarreleuZ a pris forme en septembre 2023 dans le cadre d'un appel à projets « À nous la rue » insufflé par l'Institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes[1]. Le réseau associatif Solidaris de la Province de Namur s'est emparé de ce projet et a réuni une dizaine de citoyennes afin de réfléchir à la thématique de la visibilité des femmes dans l'espace public.

Suite à cette réflexion, elles ont pu constater que les femmes subissent encore trop de discriminations dans ces espaces de vie : paroles sexistes, sentiment d'insécurité, harcèlement de rue, infrastructures sportives principalement destinées à un public masculin, regards insistants de la part des hommes, publicités sexistes, etc.

Afin de dénoncer ce sexisme ambiant et ces rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, les Street Carreleuz ont décidé de visibiliser davantage les femmes en laissant une trace artistique dans les rues et sur les murs de la ville. Accompagnées par l'artiste céramiste Florence Marchant et le Centre d'Expression et de Créativité Incandescence, elles ont créé des œuvres en céramique.

Un parcours de Street Art

En juin dernier, le parcours artistique a été inauguré dans les rues de Philippeville. Tout au long de ce parcours, vous pouvez découvrir les œuvres de céramique qui donnent à réfléchir et à se poser certaines questions : quel est mon rapport à l'espace public ? Est-ce le même que mon entourage ? Comment pourrait-on imaginer des espaces plus sécurisants et représentatifs de l'ensemble de la société ?

Rendez-vous sans plus attendre au centre de Philippeville (départ du parcours au Centre culturel Les Halles)[2] pour une balade artistique et féministe !

1 Pour en savoir plus : https://tinyurl.com/2jxfud7k.

2 La carte du parcours se trouve sur notre site : https://www.soralia.be/accueil/street-carreleuz/















© Stéphanie Jassogne

L'éducation sexuelle sur les réseaux sociaux, entre avantages, risques et dérives

• Eloïse Malcourant • Chargée de missions Sofélia •

Aujourd'hui, Internet et les réseaux sociaux occupent une place importante dans le quotidien de nombreuses·eux jeunes. Près de 60 % des 12 - 19 ans utilisent Instagram et TikTok pour s'informer[1], notamment sur des sujets en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS). Les réseaux sociaux donnent ainsi accès à tout moment à une multitude d'informations permettant de partir à la découverte et à la connaissance de soi : relations, consentement, valeurs, orientation sexuelle, identité de genre, corps, santé reproductive et sexuelle, etc. L'éducation sexuelle à travers les réseaux sociaux présente, d'une part des avantages et, d'autre part, des risques et des dérives. On fait le point.

Entre prise de parole nécessaire et manque de régulation et de vérification des données

Sur des plateformes en ligne consultées par de nombreuses·eux jeunes comme TikTok, Instagram ou encore YouTube, on retrouve des influenceuses·eurs produisant des contenus en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS)[2]. Ces individus sont soit des professionnel·le·s reconnu·e·s dans leur domaine comme des sexologues, des gynécologues ou des psychothérapeutes, soit elles·ils parlent depuis leur expérience personnelle sans formation spécifique. Internet et les réseaux sociaux donnent donc accès à une multiplicité de voix, d'expériences et de vécus comme rarement auparavant. D'une part, cette diversité de vécus permet à chacun·e de se reconnaître et d'appartenir à un groupe. D'autre part, sur les réseaux sociaux les informations ne sont pas systématiquement vérifiées, ce qui complique la tâche des internautes de différencier le vrai du faux. La (quasi) absence de régulation ou l'influence commerciale via des partenariats rémunérés nous poussent à rester critiques et prudent·e·s.

Pour les jeunes, développer des compétences en pensée critique pour pouvoir discerner les sources fiables et naviguer prudemment dans ces espaces en ligne constitue un enjeu essentiel. Il existe des personnes-ressources comme, par exemple, les Centres de Planning familial[3] spécialistes en matière de VRAS, qui peuvent accompagner les jeunes et répondre à leurs questions et leurs inquiétudes sur ces sujets.

Les intelligences artificielles (IA) génératives, une nouvelle forme de violence sexiste en ligne[4]

Les IA génératives permettent à n'importe qui de produire des contenus de façon autonome[5]. Elles sont très accessibles, parfois même gratuites. Ces outils constituent pour certain·e·s une véritable révolution en matière de création de contenus. Cependant, ils peuvent aussi être utilisés de manière malveillante en répandant de fausses informations et de fausses images. À ce sujet, l'exemple des *deepfakes* est très parlant. Il s'agit de « la création d'images ou de vidéos réalistes, mais complètement truquées, d'une personne » grâce à l'IA[6].

1 jeune sur 5 a déjà vu un *deepfake*, principalement sur les réseaux sociaux[7]. 98 % des *deepfakes* sont utilisés dans le cadre d'image à caractère sexuel et 99 % des personnes représentées sont des femmes[8]. Le sexisme de notre société patriarcale se reflète donc aussi dans l'usage de ces nouvelles technologies. Informer les jeunes de l'existence de ces *deepfakes,* via notamment les animations EVRAS, leur permettra de prendre conscience de l'ampleur du phénomène et de les accompagner à mieux lutter contre.

Face à ces images truquées, certain·e·s peuvent changer leurs pratiques sur Internet comme changer de pseudo, fermer leurs comptes, s'autocensurer, etc. Or, rappelons qu'avoir accès à l'espace public numérique est un droit fondamental. L'espace public numérique doit rester un lieu d'expression et d'émancipation[9] !

1 Chiffres issus de l'enquête belge #Génération2024 : L'enquête – Generation 2024

2 Pour en savoir plus : https://tinyurl.com/2uyw8adt.

3 Pour les coordonnées de tous les Centres de Planning familial situés à Bruxelles et en Wallonie : www.monplanningfamilial.be

4 Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le projet de Sofélia « Relations, Sexualités, Identités : Décodons l'EVRAS à l'heure du numérique », 2024, Relations, sexualités, identités : https://tinyurl.com/4n3d5ubz.

5 GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE, « Qu'est-ce que l'IA (Intelligence Artificielle) générative ? », https://tinyurl.com/2cn4rcnh.

6 GIACOMETTI Mona et al., Les deepnudes parmi les jeunes belges : les chiffres, le marché, l'impact, IEFH, Bruxelles, 2024, p.11, https://tinyurl.com/y5tv4aed.

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*

9 Sofélia, Guide pratique contre le harcèlement sexiste en ligne, 2020, https://www.sofelia.be/product/guide-pratique-contre-le-harcelement-sexiste-en-ligne/



Illustration : Eugénie Mesquita – Concept et graphisme : Knock Knock Prod et Steppers

Pas de transition juste sans protection sociale

• Solsoc •

Depuis la révolution industrielle, le recours massif aux combustibles fossiles a alimenté un développement économique sans précédent, au prix de lourds coûts sociaux et environnementaux. Ceux-ci menacent aujourd'hui l'équilibre du climat et des sociétés. Pour éviter des conséquences irréversibles, il est urgent d'engager une transition vers un modèle durable qui limite le réchauffement climatique. Mais nous devons éviter que ce changement de cap ait un coût social. La protection sociale a pu prouver à maintes reprises que c'est un outil puissant pour permettre à chacun·e de s'adapter à des bouleversements.

Des inégalités renforcées par le climat

Le changement climatique aggrave les injustices existantes. Les personnes déjà en situation de précarité – femmes, population rurale, travailleuses·eurs informel·le·s, personnes LGBTQIA+, personnes en situation de handicap – sont en première ligne face aux catastrophes environnementales. Leur accès aux soins de santé est limité, leur logement souvent plus vulnérable, leurs revenus insuffisants pour faire face aux chocs.

Transition juste : un concept venu des luttes syndicales

Née dans les années 1980 dans les mouvements syndicaux, la notion de *transition juste* désigne une transformation de notre modèle économique qui ne laisserait personne de côté. Elle reconnaît que certaines activités polluantes devront disparaître, mais exige en retour que des alternatives concrètes soient offertes aux travailleurs·euses concerné·e·s.

Une transition juste implique donc un accompagnement social fort : reconversions, formation, emplois de qualité, mais aussi soins de santé accessibles, sécurité du revenu, sur fond de dialogue avec les groupes concernés. C'est là qu'intervient la protection sociale.

La protection sociale : un outil de résilience

La protection sociale – couverture santé, indemnités de chômage, retraite, allocation de congé maternité, etc. – est bien plus qu'un outil de redistribution. Elle est un mécanisme de résilience. En période de crise, elle permet d'amortir les chocs, de se reconstruire, d'avoir accès à la santé, de garder sa dignité. Dans le cadre de la transition écologique, elle devient un levier essentiel pour accompagner les transformations, éviter les ruptures sociales et réduire la pauvreté.

Pourtant, aujourd'hui, plus de la moitié de l'humanité vit sans aucune couverture sociale. Et quand elle existe, elle est souvent insuffisante ou menacée par des politiques d'austérité. Il est urgent de repenser ce système, de l'étendre, de le renforcer.

Des initiatives concrètes, comme les mutuelles de santé au Burundi

Des solutions existent. Dans plusieurs pays d'Afrique, des mutuelles de santé communautaires, soutenues par Solsoc et ses partenaires, permettent aux travailleuses·eurs de l'économie informelle d'accéder financièrement à des soins de santé. Elles fonctionnent sur des principes de solidarité, d'autogestion et d'implication citoyenne. Mais pour généraliser ces initiatives, un appui politique et financier est indispensable.

C'est notamment le cas au Burundi où le café est la principale ressource agricole. Pour défendre collectivement leurs intérêts, les caféicultrices·teurs se sont regroupé·e·s en coopératives. Les membres de la coopérative ont également mis sur pied une mutuelle de santé communautaire. Cela a permis de répondre à un défi qui traversait la coopérative : lorsqu'un·e de ses membres tombait malade, toutes ses économies passaient souvent dans les frais médicaux. L'affiliation à une mutuelle de santé permet à ses membres de se faire rembourser une partie des frais liés aux prestations de soin et à l'achat des médicaments. L'adhésion à la mutuelle permet ainsi aux caféicultrices·teurs de limiter les coûts des soins de santé. Avec l'accélération du changement climatique, cela devient essentiel, car la santé des Burundais·es est directement affectée par l'augmentation des cas de paludisme (due à la prolifération de moustiques dans les eaux stagnantes) et aux maladies liées à l'insécurité alimentaire (qui résultent de l'irrégularité des récoltes et des glissements de terrain engendrés par les pluies violentes).

L'action des mutuelles et des coopératives ne s'arrête pas là : ses membres s'organisent et mènent des actions collectives pour répondre aux défis liés au changement climatique. Dans les villages, ils creusent des puisards[1] devant les mutuelles et les maisons des membres pour permettre aux pluies abondantes de mieux s'infiltrer dans le sol. Les paysan·ne·s sont aussi accompagné·e·s pour développer des techniques agricoles respectueuses de l'environnement et plus résilientes.

Mettre la solidarité au cœur des transitions

Face à l'urgence écologique, il ne suffit pas de décarboner l'économie. Il faut refonder le contrat social, en s'assurant que chaque personne, où qu'elle soit dans le monde, ait les moyens de traverser les bouleversements à venir. La transition ne sera juste que si elle est inclusive, participative et solidaire. Cela suppose de mettre la protection sociale au cœur des politiques climatiques, mais aussi de renforcer le rôle de la société civile, des mutuelles, des syndicats pour porter la parole des citoyen·ne·s.

1 Un puisard (ou puits d'infiltration) est un trou creusé dans le sol dont la fonction première est de récolter l'eau de pluie en l'absence d'aménagements tels que des égouts ou un fossé.



Mutuelle de santé des caféiculteurs de Rutegama (Burundi)



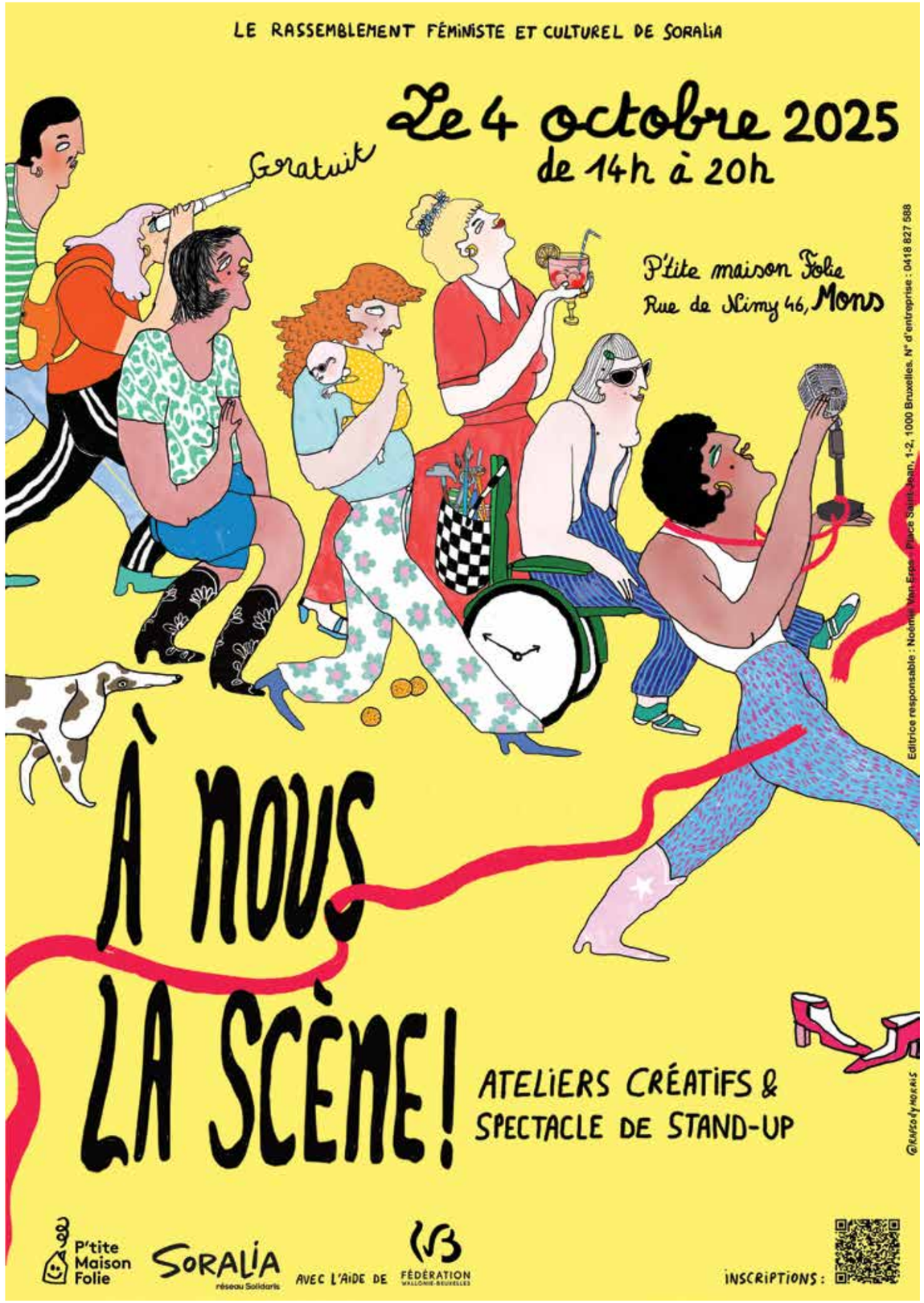
Une caféicultrice, membre de la coopérative et mutuelle de santé de Rutegama.



L'affiliation à une mutuelle permet à ses membres de se faire rembourser jusqu'à 80 % des frais liés aux prestations de soin et à l'achat de médicaments.

Solsoc est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée par la Coopération belge au développement (DGD). Elle est l'une des organisations de solidarité internationale de l'Action commune socialiste. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, Solsoc soutient des mouvements sociaux en et des organisations de la société civile en Afrique, Amérique latine et au Proche-Orient afin de contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique en faveur des droits humains, du Travail décent et de la transition juste.

©Fabrice Mbonankira



Aide ce bébé à trouver (enfin) une crèche !



D'UNE MÊME FAMILLE

J'ai longtemps pensé que Chloé et Noah étaient sœurs

Coucou crevette !

Coucou Nono !



Peut-être pour ces blagues dont elles seules percent le secret



Ou bien à leur manière de tout se partager



Leur amitié remonte au début de leur vie



À la crèche du quartier Elles sont devenues complices



Comme d'une même famille



Le prénom Stéphanie est dans tous leurs souvenirs

Regarde ce que j'ai retrouvé !



Ooooh...



Celle qui les a bercées



Et aidées à grandir

CC BY NC ND

Solidaris réseau

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

AVEC LE SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

ZOÉ BORBÉ